

CRIC ROULEUR 3T

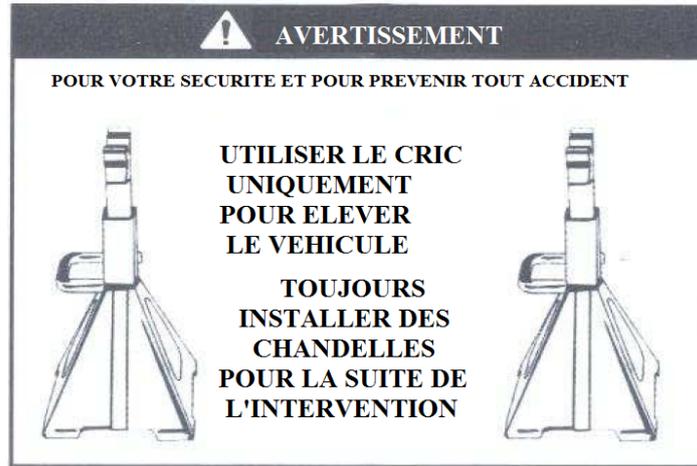
REF. 15453



Manuel d'instructions – Notice originale

VEUILLEZ LIRE CE MANUEL D'INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT ET ENTIEREMENT AVANT
TOUTE UTILISATION





AVERTISSEMENT ! Pour votre sécurité et pour prévenir tout accident. Utiliser le cric uniquement pour élever le véhicule. Toujours installer des chandelles pour la suite de l'intervention.



Port des gants obligatoire

1. Instructions de sécurité



AVERTISSEMENT ! Lire consciencieusement tout le manuel d'instructions et en respecter les consignes. Apprendre à se servir correctement de l'appareil à l'aide de ce mode d'emploi et se familiariser avec les consignes de sécurité. Conserver-le bien de façon à pouvoir disposer à tout moment de ces informations. Si l'appareil doit être remis à d'autres personnes, leurs remettre aussi ce mode d'emploi.

1.1. Instructions générales de sécurité

1. **Utiliser dans un environnement sécurisé.**
2. **Garantir un fonctionnement sûr.** Veiller à ce que le produit ne soit utilisé, entretenu ou réparé que par un personnel expert et formé. Le personnel qualifié est composé de personnes qui ont été autorisées de par leur formation, leur expérience et leur instruction, ainsi que leurs connaissances sur les normes, conditions et dispositions destinées à prévenir les accidents en vigueur, à réaliser les activités nécessaires et, dans ce contexte, à reconnaître les dangers possibles et à les éviter. Les personnes chargées du fonctionnement, de l'entretien, de la maintenance et de la mise en marche doivent avoir lu et compris la notice d'utilisation. Ils doivent la respecter en tous points pour écarter les dangers de mort de l'utilisateur et des tiers, assurer la sécurité lors du fonctionnement du vérin.
3. **Tenir compte du milieu de travail.** Ne pas exposer l'outil à la pluie. Ne pas utiliser l'outil dans des endroits humides, mouillés ou avec risque de projection d'eau. Ne pas utiliser les outils en présence de liquides ou de gaz inflammables. Conserver la surface propre, rangée et exemptes de matériaux indépendants. S'assurer qu'il y a un éclairage suffisant.
4. **Conserver une zone de travail propre et ordonnée.** La zone de travail doit être visible de la position de travail. Des aires de travail et des établis encombrés sont une source potentielle de blessures.
5. **Ne pas laisser les visiteurs s'approcher.** Ne pas permettre aux visiteurs de toucher l'outil. Tous les visiteurs doivent être éloignés du secteur de travail : être particulièrement vigilants avec les enfants, les personnes non autorisées et les animaux.
6. **Ranger les outils non utilisés.** Les outils inutilisés doivent être rangés dans un endroit sec ou fermé à clé, hors de portée des enfants.

7. **Ne pas forcer l'outil et l'utiliser de manière appropriée.** Un outil donne de meilleurs résultats et est plus sécuritaire s'il est utilisé à la puissance pour laquelle il a été conçu. Ne pas utiliser les outils pour des travaux pour lesquels ils ne sont pas prévus, exemple : les petits outils pour réaliser le travail correspondant à un outil plus gros.
8. **Porter des vêtements et équipement de protection adaptés.** Ne jamais porter de vêtements amples, ni de bijoux : ils peuvent être happés par des pièces en mouvement. Il est recommandé de porter des gants de protection et des chaussures antidérapantes, de contenir les cheveux longs. Toujours porter les lunettes de protection homologuées lors de la manipulation du cric.
9. **Maintenir un bon appui.** Garder toujours son équilibre.
10. **Traiter les outils avec soin.** Maintenir les outils propres pour optimiser le travail et la sécurité. Suivre les instructions concernant la lubrification et le changement des accessoires. Examiner périodiquement l'outil et, au besoin, confier toute réparation à un poste d'entretien agréé.
11. **Rester alerte.** Se concentrer sur le travail. Faire preuve de jugement. Ne pas se servir de l'outil lorsqu'on est fatigué.
12. **Rechercher les pièces endommagées.** Avant d'utiliser l'outil, examiner soigneusement l'état des pièces pour s'assurer qu'elles fonctionnent correctement et qu'elles accomplissent leur tâche. Vérifier l'alignement et la liberté de fonctionnement des pièces mobiles, l'état et le montage des pièces et toutes autres conditions susceptibles d'affecter défavorablement le fonctionnement. Il faut réparer toute pièce dont l'état laisse à désirer ou en remplacer par un poste de service agréé sauf si autrement indiqué dans ce manuel d'instructions.
13. **Ne pas modifier la machine.** Aucune modification et/ou reconversion ne doit être effectuée sur cette machine.
14. **Confier la réparation de l'outil à un spécialiste.** Cet outil est conforme aux règles de sécurité prévues. La réparation de cet outil effectuée par des personnes non qualifiées présente des risques de blessures pour l'utilisateur.

1.2. Instructions particulières de sécurité



ATTENTION ! Les avertissements, les mises en garde et les instructions décrites dans ce manuel d'instruction ne peuvent pas couvrir toutes les conditions et situations qui peuvent se produire. Il faut comprendre que c'est l'opérateur qui doit faire preuve de bon sens et de sécurité lorsqu'il utilise ce cric.

1. Tout utilisateur s'engage à lire attentivement la présente notice d'utilisation afin d'éviter tout danger pouvant être occasionné lors de la mise en service.
2. NE PAS soulever de personnes.
3. Ne pas dépasser la capacité nominale : Une surcharge peut l'endommager (rupture du vérin) ou entraîner des dommages corporels et matériels.
4. Garder les enfants et les personnes non autorisées loin de la zone de travail.
5. NE PAS déplacer le cric lorsqu'il supporte une charge.
6. NE PAS garder le cric sous charge, immédiatement après la montée : ne pas intervenir sous le véhicule tant que le cric n'a pas été remplacé par des chandelles.
7. Durant l'emploi du cric, aucun passager ne peut se trouver dans le véhicule ou s'y appuyer.
8. Avant d'utiliser un cric, s'assurer de son bon fonctionnement et vérifier les indicateurs de débordement d'huile.
9. Etre vigilant aux conditions d'utilisation et aux limites d'application : climats extrêmes, champs magnétiques puissants, proximité de réseaux électriques, fonctionnement soumis à des règles particulières (par exemple des atmosphères potentiellement explosibles, des mines) : contacter le service après-vente pour lever le doute.
10. Etre vigilant à l'environnement de travail : notamment aux problèmes d'électricité statique.
11. NE PAS utiliser pour la manutention de charge, sont la nature pourrait conduire à des situations dangereuses : métaux en fusion, acides, matériaux rayonnants, charges fragiles.
12. NE PAS utiliser dans un lieu où la pression du vent est trop élevée.
13. NE PAS mettre en contact direct avec les aliments.
14. Prendre connaissance des niveaux IP et IK réel en vue d'adapter les limites d'utilisation.
15. NE PAS utiliser sur les navires.
16. NE PAS détourner le cric de son usage.
17. Utiliser exclusivement cet équipement sur une surface stable, à niveau, lisse et capable de soutenir la charge. L'utilisation de ce cric bouteille sur sols meubles ou déformés peut causer l'instabilité ou la chute de la charge.

17. NE PAS utiliser le cric s'il est tordu, cassé, fissuré, endommagé ou s'il fuit. Ne pas l'utiliser si une pièce a subi un choc. Inspecter le cric avant chaque utilisation. Un cric défectueux ne doit pas être utilisé.
18. Centrer la charge sur le cric, et s'assurer qu'il est stable.
19. Pour un véhicule, installer le cric uniquement aux emplacements spécifiés par le constructeur du véhicule : consulter le manuel d'instructions du fabricant.
20. Conserver la surface propre, rangée et exempte de matériaux indépendants et s'assurer qu'il y ait un éclairage suffisant. Inspecter le cric avant chaque utilisation.
21. NE JAMAIS intervenir sur le clapet de sécurité
22. Ne pas autoriser des personnes non formées à utiliser ce produit.
23. Si l'équipement nécessite une réparation et/ou le remplacement de pièces, le faire réparer exclusivement par des techniciens autorisés et toujours utiliser les pièces de rechange fournies par le fabricant
24. Ne jamais utiliser du fluide de frein, de l'huile pour moteur ou de l'huile usagée.
25. Utiliser une huile adaptée aux conditions d'utilisation (températures basses).
26. L'opérateur doit pouvoir surveiller le dispositif de levage et la charge lors de tous les mouvements.
27. NE PAS travailler sous la charge soulevée jusqu'à ce que celle-ci soit arrimée avec des moyens appropriés.
28. Vérifier l'état des marquages, ils doivent rester identiques au marquage initial, le cas échéant, contacter le service après-vente.
29. Etre vigilant lors de la mise hors service, des dangers peuvent être occasionnés.
30. Aucune modification susceptible de nuire à la conformité du cric à la présente norme ne doit être effectuée.

31. Respecter les forces maximales admissibles suivantes, pour le fonctionnement du cric :

Amorçage d'un mouvement d'un cric non chargé déplaçable ou mobile	300 N
Maintien du mouvement du cric non chargé	200 N
Amorçage du mouvement d'un cric mobile chargé	400 N
Maintien du mouvement du cric mobile chargé	300 N
Levage du cric chargé à l'aide du levier d'une pompe à main	400 N
Levage du cric chargé à l'aide d'une pompe à pied	400 N
Levage du cric chargé avec la charge nominale ≤ 5 t à l'aide d'une manivelle	250 N
Levage du cric chargé avec la charge nominale > 5 t à l'aide d'une manivelle	400 N

NOTE : Si les efforts générés excèdent ces valeurs, ils doivent être diminués en faisant intervenir des personnes supplémentaires.

1.3. Symboles d'avertissement



Danger



*Lire le manuel
d'instructions*

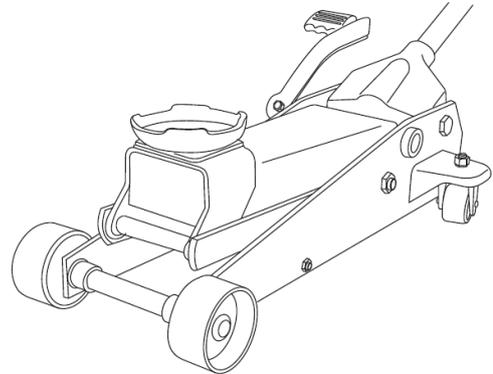


*Protection
des mains*

2. Présentation

Ce cric hydraulique est de construction robuste, comportant une valve de sécurité contre les surcharges.

REF. 15453		
Capacité max	3 T	
Hauteur	Min	145 mm
	Max	500 mm
T° d'utilisation	-20°C + 50°C	
T° de stockage	-20°C à ~45°C	
Dimensions	685 x 346 x 180 mm	
Poids	37,2 kg	



3. Utilisation

3.1. Avant utilisation

Un contrôle visuel du cric doit être réalisé avant chaque utilisation, afin de vérifier la non présence d'anomalies : fissures, défaut de soudure, ...

L'utilisateur doit travailler conformément à la notice d'instructions.

Lors de toute utilisation et durant toute sa durée, l'utilisateur doit pouvoir surveiller le dispositif de levage et la charge.

L'utilisateur ne doit pas travailler sous la charge tant que celle-ci n'est arrimée avec des moyens appropriés.

IMPORTANT : NE JAMAIS DEPLACER LE CRIC LORSQUE LA POIGNEE OU LA PEDALE EST AU NIVEAU OPERATIONNEL OU QUE LA SOUPEPE DE DESSERRAGE EST OUVERTE : RISQUES DE DOMMAGE SUR LE CRIC

Pendant l'expédition ou la manipulation, des bulles d'air peuvent se former dans le système hydraulique, causant le dysfonctionnement du cric. Pour contrer ce problème, purger le système : Se reporter à la partie 4.3 *Purge de l'air*.

3.2. Montée

Mettre le véhicule en position "PARKING" (en prise avec le frein à main enclenché).

Fermer la soupape de décharge (sens des aiguilles d'une montre).

Centrer le cric sous la charge : le support doit entrer en contact (se reporter au manuel du constructeur du véhicule pour connaître l'emplacement de ce point).

Tourner le levier dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à le blocage du levier.

Pomper avec la poignée ou la pédale jusqu'à ce que le support rentre en contact avec le véhicule. S'assurer que le support est correctement centré avant de poursuivre.

Soulever la charge à la hauteur souhaitée, puis placer aussitôt une chandelle pour prendre le relais.

Transférer LENTEMENT la charge du cric sur la chandelle, puis retirer le cric

Effectuer l'opération inverse pour retirer les chandelles.

Procéder **lentement** à la montée du véhicule.

3.3. Descente

Procéder à la descente du véhicule **lentement**.

Tourner le levier dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, **LENTEMENT, SANS ACOUPS**, jusqu'à ce que le véhicule soit complètement au sol.

4. Maintenance

Respecter les instructions d'entretiens et de réparation de la présente notice : elles doivent être réalisées par du personnel qualifié. Un cric bien entretenu peut avoir une durée de vie de plusieurs années.

Ce cric a été vérifié selon la norme EN 1494:2000+A1:2008 et ses amendements en vigueur : aucune modification susceptible de nuire à cette conformité ne doit lui être effectuée.

4.1. Rajout d'huile

Mettre le cric en position basse minimale (bras de levage baissé).

Retirer le bouchon d'huile.

Si le niveau est inférieur à environ 1.25 cm en dessous de l'orifice, compléter avec de l'huile spéciale vérin hydraulique puis purger le système comme indiqué ci-contre (purge de l'air).

Ne jamais utiliser un mélange d'huile. Ne pas oublier de remettre le bouchon en place.

Une purge de l'air peut être nécessaire, se reporter au paragraphe correspondant : *4.3. Purge de l'air*
Si nécessaire, vidanger l'huile et remplir avec de l'huile spéciale vérin.

Périodicité : **tous les 3 mois.**

4.2. Changement de l'huile

Retirer le cache, le bouchon de remplissage d'huile et la soupape de desserrage.

ATTENTION à ne pas laisser entrer de saletés ou particules extérieures dans le système interne du cric.

Ne jamais utiliser de liquide de frein, d'alcool, de glycérine, d'huile de moteur, détergent ou d'huile sale. L'utilisation d'une huile inadaptée peut causer des dommages internes graves.

Un contrôle par un Service Après-vente agréé est conseillé une fois par an. Il est à réaliser si le cric a été utilisé pour une charge supérieure à la capacité maximale du cric ou s'il a subi un choc, afin de vérifier l'absence d'anomalie.

Ne pas oublier de remettre le bouchon en place.

Périodicité : **1 fois par an.**

4.3. Purge de l'air

De l'air peut pénétrer dans le cric et réduire son efficacité. Procéder alors à une purge.

Ouvrir la soupape de desserrage (sens inverse des aiguilles d'une montre). Ne pas dépasser 1 tour complet !

Retirer le bouchon de remplissage d'huile.

Pomper plusieurs fois pour chasser l'air.

Fermer le clapet et remettre le bouchon de vidange.

Si le cric ne fonctionne pas correctement, renouveler l'opération autant de fois que nécessaire.

4.4. Stockage

Toujours ranger le cric en position basse.

Eviter les endroits humides.

Si le contact avec de l'humidité se produit, sécher le cric et lubrifier toutes les parties du cric.

4.5. Autres

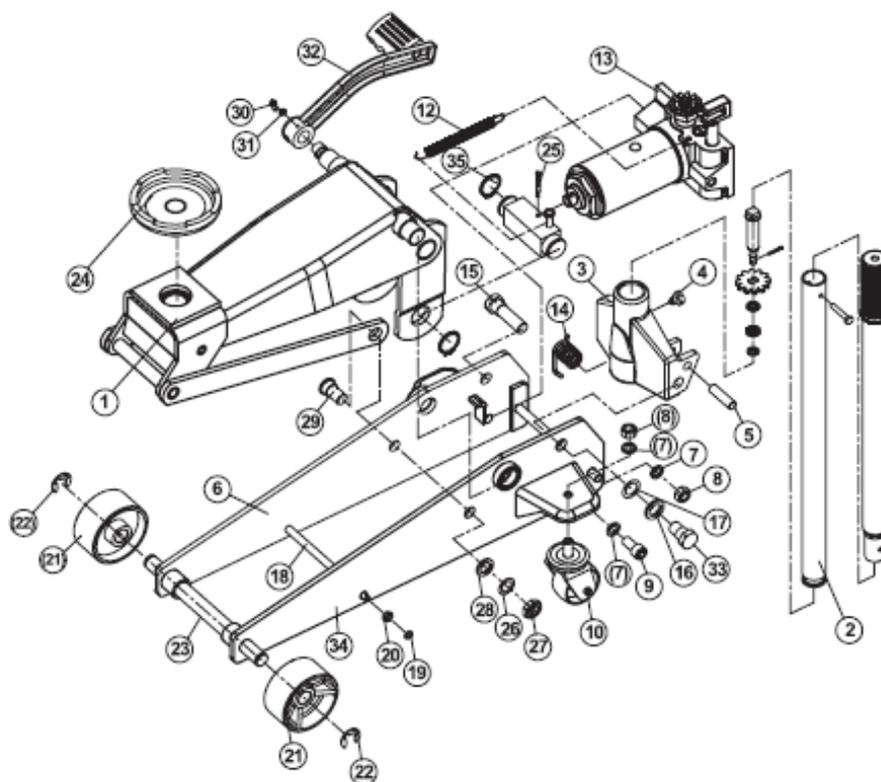
- Lubrifier les parties mobiles tous les 3 mois (bras de levage, etc.)
- Mettre de la graisse dans les raccords de la base
- Tous les 3 mois, ou avant si des signes de rouille ou de corrosion apparaissent, nettoyer et essuyer, avec un peu d'huile sur un chiffon, le vérin et la pompe du piston.
- Durant le transport des crics, de l'air peut s'introduire dans le système, ce qui peut entraîner une réduction de l'efficacité du piston. Purger le système hydraulique.
- Vérifier la plaque d'identification du cric. Si la plaque est abîmée (décollement, lisibilité faible, etc) contacter le Service après-vente pour en obtenir une identique au marquage initial en lui transmettant le N° de série du cric.
- S'adresser au Service Après-Vente pour obtenir les pièces spécifiques à utiliser.

5. Problèmes et solutions

Problèmes	Cause probable	Solution possible
Ne se baisse pas complètement	Air dans le système hydraulique	Purger l'air du système hydraulique
	Soupape de desserrage bloquée	Transférer la charge et nettoyer la soupape
Ne tient pas la charge	Soupape de desserrage ouverte	Fermer la soupape de desserrage
Ne soulève pas à pleine hauteur	Niveau d'huile faible	Remplir au niveau recommandé
	Air dans le système hydraulique	Purger l'air du système hydraulique
Levage faible	Air dans le système hydraulique	Purger l'air du système hydraulique
	Huile chargée	Changer l'huile
	Soupape de desserrage pas totalement fermée	Fermer la soupape de desserrage
Ne soulève pas la charge	Charge trop lourde	Réduire la charge Prendre un cric plus puissant
	Soupape de desserrage ouverte	Fermer la soupape de desserrage
	Niveau d'huile faible	Remplir au niveau recommandé

Si les blocages ou les problèmes persistent, contacter le Service Après-Vente.

6. Vue éclatée – Liste des pièces



N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Assemblage de levage	1	13	Unité hydraulique	1	25	Goupille	1
2	Levier	1	14	Ressort de torsion	1	26	Rondelle	2
3	Manchon du levier	1	15	Axe	1	27	Ecrou	2
4	Vis manchon	1	16	Rondelle	2	28	Rondelle	2
5	Axe manchon	1	17	Rondelle	2	29	Axe	2
6	Châssis latéral	1	18	Axe de fixation	1	30	Vis	1
7	Rondelle	6	19	Anneau	2	31	Rondelle	1
8	Ecrou	4	20	Ecrou	2	32	Assemblage pédale	1
9	Vis	2	21	Roue avant	2	33	Vis	1
10	Roue pivotante	2	22	Circlip type E	2	34	Châssis latéral	1
11	Axe	1	23	Axe de roues avant	1	35	Circlip	2
12	Ressort	1	24	Selle	1			

7. Garantie et conformité du produit

La garantie ne peut être accordée suite à une utilisation anormale, une manœuvre erronée, une modification électrique, un défaut de transport, de manutention ou d'entretien, l'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine, des interventions effectuées par du personnel non agréé, l'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur : le non-respect des consignes précitées exclut votre machine de notre garantie. Se reporter à nos Conditions Générales de Ventes pour toute demande de garantie.

Protection de l'environnement :

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables. Nous vous rappelons que les appareils usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets. Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers. Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet. Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.